

Marseille, le **24 MARS 2026**

CONVOCATION DU CONSEIL DE LA MÉTROPOLE

en séance publique

Mesdames et Messieurs les Conseillers métropolitains,

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous prie de bien vouloir participer à la séance publique du Conseil de la Métropole qui se tiendra :

Mardi 7 avril 2026
à 9h30
au siège de la Métropole
Le Pharo - 58, boulevard Charles Livon
13007 Marseille

Veuillez agréer, Mesdames et Messieurs les Conseillers métropolitains, l'assurance de ma considération distinguée.

Martine VASSAL



ORDRE DU JOUR CONSEIL

7 AVRIL 2026

EXAMEN DES RAPPORTS

- 1 - Election du Président de la Métropole
- 2 -Détermination du nombre de Vice-Présidents
- 3 - Composition du Bureau de la Métropole
- 4 - Election des Vice-présidents
- 5 - Election des membres du Bureau
- 6 - Lecture de la charte de l' élu local prévue à l'article L. 1111-12 du Code Général des Collectivités Territoriales
- 7 - Création d'emplois de Collaborateurs de Cabinet de l'exécutif de la Métropole Aix-Marseille-Provence